



Déclarations et Discours

N° 80/32

NOUVEL ÉLAN DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA ENVERS LA RÉGION DU PACIFIQUE

Allocution de l'honorable Mark MacGuigan, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à la conférence "Ouverture sur le Pacifique" Vancouver, le 19 novembre 1980

...On parle tellement du dynamisme économique de la région du Pacifique qu'il serait superflu que je vous récite les statistiques et que je vous cite les autorités sur le sujet. Qu'il me suffise de noter que tous les observateurs sont d'accord pour dire que la région recèle de vastes possibilités: selon certaines prévisions, elle pourrait devenir le centre sinon le moteur de la croissance de l'économie mondiale d'ici la fin du siècle.

Mais malgré cette grande confiance dans l'avenir économique de la région du Pacifique, on note également une certaine incertitude quant aux mesures à prendre pour développer et orienter les forces qui façonneront l'avenir de sorte que tous les pays de la région en tirent le plus d'avantages possible. En tant que membres d'une communauté vaste et diversifiée, comment devrions-nous nous organiser pour tirer des avantages communs des défis de l'avenir? Comme vous le savez, il circule actuellement un concept important, à savoir celui d'une "Communauté du Pacifique" qui serait essentiellement constituée pour s'attaquer prioritairement aux problèmes économiques. Toutefois, malgré l'intérêt et l'élan considérables qu'il a générés ces derniers mois, le concept a rencontré et en fait suscité un certain nombre de réserves, surtout d'ordre politique. Sans doute faut-il en conclure qu'une communauté structurée ne pourra surgir du jour au lendemain. Mais les fondements ont été jetés, et il nous faut concrétiser cet éveil à la dimension communautaire.

A ce jour, des Canadiens des secteurs privé et public et du monde universitaire se sont montrés activement intéressés à contribuer à l'édification de cette Communauté, et disposés à participer dès le départ à l'étude du concept. Tous ceux d'entre nous qu'intéressent ces questions ont abordé les aspects politiques de l'appartenance, de l'organisation et des responsabilités futures de la Communauté de façon délibérée et sérieuse, mais également de façon ouverte et positive.

Inutile de dire que vos discussions de vendredi sur le concept communautaire auront nécessairement une incidence sur la perception canadienne de ce concept ainsi que sur les positions que nous prenons dans nos échanges avec nos amis du Pacifique. En fait, j'attends de cette Conférence qu'elle donne un nouvel élan et une nouvelle orientation à une grande réflexion publique sur le Pacifique, et qu'elle serve de base à la formulation d'une politique.

De fait, nous n'avons pas encore un sentiment public bien développé de notre orientation et de notre rôle éventuel dans cette région. Jusqu'à très récemment, nous avons été essentiellement tournés vers l'Atlantique — c'est-à-dire vers nos racines et notre histoire européennes, nos modes d'échanges traditionnels et nos grands intérêts en matière de sécurité — ainsi que vers le Sud, c'est-à-dire vers notre colossal voisin,

notre plus proche ami et allié et le point d'appui de notre bien-être économique. Le Canada, l'Europe et les États-Unis ont été indissociablement liés dans notre esprit collectif ainsi que dans les grands thèmes de nos politiques étrangères.

Lien historique

Mais la situation est en train de changer, et rapidement. Ceci est en grande partie attribuable à la nouvelle richesse économique et à la nouvelle influence politique de l'Ouest du Canada qui, pendant de nombreuses années, a considéré le Pacifique comme le gage de sa prospérité. Ce déplacement de l'attention nationale vers l'Ouest a également permis aux Canadiens du Centre et de l'Est de voir le Pacifique sous un jour différent. C'est ainsi que nous nous sommes rappelés que même avant que Simon Fraser et Alexander Mackenzie eurent atteint la côte du Pacifique par voie de terre, la poussée vers l'Orient par l'Ouest — c'est-à-dire la recherche du Passage du Nord-Ouest — était déjà une partie intégrante de l'histoire du Canada. Le magnétisme du Pacifique a continué depuis d'exercer une force irrésistible: sans cet attrait, le Canada d'aujourd'hui n'existerait fort probablement pas.

En 1843 par exemple, la première expédition canadienne des temps modernes vers le Pacifique permettait la fondation de Fort Victoria sur l'île de Vancouver, trois ans seulement après l'établissement de Hong Kong. Notre premier chemin de fer transcontinental a été appelé le Canadien Pacifique; et dans les premières années du siècle — et même avant — les paquebots Empress du Canadien Pacifique reliaient Vancouver à l'Orient, à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande, formant un vaste couloir maritime impérial. Aujourd'hui, les Empress blancs ont été supplantés par les Empress orangés de notre compagnie aérienne nationale dans le Pacifique.

Le Canada est depuis longtemps lié au Pacifique de nombre d'autres façons. Nous avons ouvert notre premier bureau commercial dans la région à Sydney en 1895. Puis nous n'avons pas tardé à ouvrir des bureaux à Melbourne, Yokohama et Shanghai. La légation ouverte à Tokyo en 1929 a été l'une de nos premières missions diplomatiques à l'étranger. Sur le plan humain, des travailleurs chinois nous ont aidés à ouvrir l'Ouest canadien, alors qu'un nombre important de missionnaires canadiens ont plus tard donné à nombre d'Asiatiques leur premier contact avec le Canada et les Canadiens — et aux Canadiens le sentiment réel de s'intéresser pour la première fois aux problèmes de l'Asie.

Et qui ne peut se rappeler le rôle joué par les troupes canadiennes à Hong Kong pendant la Seconde Guerre mondiale et, plus tard, en Corée? En oeuvrant à la paix et à la stabilité dans la région, nous avons participé à diverses commissions de contrôle en Indochine, et nous avons contribué au développement économique de la région dans le cadre du Plan de Colombo, de la Banque asiatique de développement et de nos programmes d'aide bilatérale.

Nos gouvernements provinciaux ont également apporté des contributions sensibles à la présence et aux activités du Canada dans la région. Et notre secteur privé a joué le même rôle par son commerce, ses investissements et ses autres activités commerciales de longue date et, de façon plus générale, par sa forte participation au Conseil économique du bassin du Pacifique depuis 1967.

Nouvelle orientation

Mais ces données de l'histoire nous fournissent quand même une base solide sur laquelle écrire un autre chapitre encore plus illustre, mais qui exigera des politiques et des activités concertées et bien définies qui soient mieux adaptées à une foule de conditions et de situations d'ordre politique, économique, culturel et social. La formation de nouvelles approches créatrices du Pacifique pose un défi énorme mais passionnant au Canada d'aujourd'hui, et à cette Conférence en particulier.

Dans l'élaboration de ces nouvelles orientations, nous devons d'abord et avant tout tenir compte de la dimension et de la complexité de la région du Pacifique; c'est justement cette diversité qui fait qu'il est impossible d'élaborer, et encore moins d'appliquer, un ensemble de politiques s'adressant à tous les pays.

La région se compose d'une part d'États qui viennent à peine d'entrer dans le monde moderne; et à l'autre extrême on retrouve le Japon, la deuxième plus importante économie mondiale de libre marché. Les quatre grandes religions du monde sont représentées dans l'ensemble de la région, ainsi qu'une profusion de langues, de cultures et de races. Les distances sont énormes, et les moyens de communications et de transports sont souvent aussi étendus que coûteux.

Dans cette région qui englobe plus du tiers de l'humanité, la Chine, nation la plus peuplée de la terre, se retrouve dans le même voisinage que Nauru, ce mini-État du Pacifique sud. Les contrastes semblent infinis: on y retrouve des pays riches en ressources et d'autres qui en sont démunis; on y retrouve des climats et des reliefs variés; des pays développés et en développement; de nouveaux États et d'anciennes civilisations; diverses philosophies politiques ainsi que des systèmes économiques différents.

Dans ces conditions, il est à peine étonnant qu'il ne puisse y avoir de réponse simple à ce que devrait être le meilleur rôle du Canada quant à la poursuite de ses propres intérêts et de ceux d'autrui. Plus que toute autre région du monde, le Pacifique exige une approche évoluée et souple. Les forces politiques, économiques et socio-culturelles qui façonnent les événements sont en étroite relation et souvent inséparables les uns des autres. Ce fait, c'est-à-dire les développements incessants, et le brassage des intérêts et des relations entre les États constituants, présentent de formidables défis aux responsables des décisions dans les secteurs public et privé.

Relation globale

A mon avis, le succès dépend d'une règle fondamentale: aucun aspect donné de notre activité dans le Pacifique — soit-il d'ordre politique, économique, culturel ou de sécurité — ne peut avoir d'efficacité pris isolément. Tous les facteurs doivent être en interaction. Ils doivent s'appuyer les uns les autres. Ils doivent être gérés dans le cadre d'une politique étrangère moderne et originale. Cela est vrai dans tous les cas, mais tout particulièrement dans le monde complexe du Pacifique que je viens de décrire.

Le rôle des relations politiques est toujours difficile à situer dans le cadre de la politique étrangère. Il existe peu de critères et certainement aucun repère quantitatif — comme des données commerciales — contre lesquels évaluer le succès ou l'échec. Dans le sens le plus général, cette relation englobe l'ensemble des relations. En termes figurés, elle est le fondement sur lequel la relation globale repose ainsi que le milieu

qui l'entoure et l'appuie. Si les assises sont instables ou si le milieu ambiant est malsain, les relations économiques — et en fait toutes les autres — ne peuvent se développer et s'accroître.

Permettez-moi de mentionner certaines des grandes considérations qui assureront que le climat et les assises politiques de nos relations dans le Pacifique seront tout à fait propices au bon développement des aspects économiques.

Sur le plan politique, il importe peut-être avant tout pour l'avenir de nos relations avec le Pacifique de nous montrer — et d'être perçus — comme impliqués face aux aspirations fondamentales des pays de la région.

Cela signifie que le Canada doit fournir un appui ferme, sérieux et public à l'intégrité, à la stabilité ainsi qu'au bien-être économique et social de la région. (Et permettez-moi d'ajouter que nous attendons de la région le même degré d'engagement à l'égard de l'intégrité, de la stabilité ainsi que du bien-être économique et social du Canada). Un tel engagement sera tout particulièrement important si nous voulons convaincre les pays de la région que la politique étrangère du Canada a une forte dimension pacifique.

Pour notre part, nous devons continuer à nous demander si les pays de la région veulent de nous comme partenaire. Les engagements multiples attendus de nous prendront des formes différentes selon les pays. Par exemple, la République de Corée attend une nette manifestation d'appui international de sa souveraineté et de son intégrité territoriale à l'égard du Nord. Il s'agit là d'une condition préalable essentielle à des rapports économiques vigoureux. Et la stabilité de la Corée est fondamentale pour l'avenir de la région.

Les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est cherchent des engagements politiques moins explicites. Devant l'incertitude générale que suscitent les événements en Indochine, ils attendent un large appui politique qui viendra favoriser leurs intérêts individuels et, de plus en plus souvent, collectifs. Même si le développement économique reste un objectif essentiel de tous les pays du Pacifique, on suppose que ce développement découlera de la stabilité politique dans la région. Le Canada continuera évidemment à faire ce qu'il peut pour promouvoir des initiatives visant une paix durable et la fin des tensions militaires.

La situation au Japon, en Chine, en Australie et en Nouvelle-Zélande n'est pas la même, mais ces pays souhaitent tous, à leur façon, que le Canada s'implique dans le bien-être de la région du Pacifique. Cette vue positive se reflète dans l'ensemble des relations bilatérales qu'ils entretiennent avec nous — et dans lesquelles nous continuerons à rechercher des manifestations réciproques d'intérêt de leur part.

**Relations
adaptées à
chaque pays**

Si le fait de répondre aux aspirations de nos partenaires du Pacifique nous impose d'importants impératifs politiques quant à la façon de façonner et de gérer nos relations avec la région, d'autres impératifs découlent de notre besoin d'élaborer des mesures et des programmes politiques particulièrement adaptés aux conditions de chaque pays. Permettez-moi de vous donner quelques exemples.

Au Japon, le régime typiquement japonais du consensus ainsi que la consultation et la coordination étroites qui existent entre le gouvernement et le monde des affaires exigent qu'on déploie des efforts spéciaux pour prendre connaissance avec un grand nombre de personnalités politiques, de fonctionnaires et de responsables du secteur privé, ainsi que pour les persuader de l'importance des intérêts canadiens. En Corée et dans certains pays de l'ANASE, les gouvernements jouent un rôle de premier plan dans l'établissement des priorités de développement économique et dans l'adjudication des contrats pour nombre de grands projets. Des représentants chinois nous ont clairement déclaré qu'une relation politique forte et positive demeure le préalable essentiel à toute autre relation.

Mais l'incidence du fondement et du climat politiques sur le succès des relations individuelles et la poursuite d'objectifs politiques, économiques et culturels particuliers ne s'arrête pas ici. Il existe une autre dimension importante qui, je suis désolé de le dire, a été négligée.

**Conscientisation
culturelle**

Je rangerais cet aspect des relations politiques sous la grande rubrique de la conscientisation culturelle. L'aspect touche tous les échanges bilatéraux d'information ainsi que les échanges d'expériences personnelles dans les domaines universitaire, culturel et autres. De tels échanges permettent d'établir une meilleure compréhension mutuelle au niveau des personnes en amenant le public à mieux comprendre et appuyer les rapprochements entre les nations.

Mais des échanges accrus d'information servent également d'autres buts. En montrant aux pays de la région que nous avons une culture et un mode de vie distincts et en favorisant un échange permanent d'expériences avec ces pays, nous leur prouvons concrètement que nous appuyons leur désir de préserver et de partager avec nous la richesse de leurs valeurs et de leurs sociétés traditionnelles mis en péril par des contacts accrus avec un monde en pleine évolution. Ces formes d'activités peuvent également faciliter les communications dans des circonstances parfois difficiles. Qui peut oublier la "diplomatie du ping pong" de la Chine, ou ignorer les ponts que le Canada a jetés avec l'aide de l'Office national du film? Si les échanges commerciaux empruntent ensuite ces ponts, tant mieux.

Je suis sûr que vous connaissez tous le vieil adage selon lequel personne ne fait des affaires avec un étranger. Il semble également évident que nous ne ferons pas progresser la vaste gamme de nos objectifs économiques tant que ceux qui prennent des décisions dans la région ne prendront pas conscience du Canada comme d'un pays complexe, multiculturel et industrialisé.

N'oublions pas qu'une meilleure connaissance et une meilleure appréciation du Canada et des Canadiens par la dissémination de l'information, les échanges d'artistes et d'expositions, les échanges universitaires et d'autres programmes sont une composante fondamentale — ou le "ciment" — de toute relation importante à long terme, y compris dans les domaines commercial et financier.

D'autres pays du monde reconnaissent depuis longtemps la validité de cet argument. Les gouvernements britannique et français appuient les activités du Conseil

britannique et de l'Alliance française depuis plus d'un siècle. Dans la région du Pacifique, les Japonais, ces négociants avertis, ont créé une Fondation japonaise il y a une dizaine d'années; plus récemment, ils ont fait des échanges culturels et éducatifs un domaine principal d'activités pour toute Communauté du Pacifique visant d'abord à traiter de questions économiques.

Il n'y a pas de doute dans mon esprit que le Canada doit agir avec plus d'assurance et de vigueur pour mieux se faire connaître dans les pays de l'Asie et du Pacifique et pour mieux sensibiliser les Canadiens à ces pays. Nous devons obtenir que le public appuie le rapprochement avec ces pays tant au Canada qu'à l'étranger; car ce sont là deux aspects du même problème.

Comme je l'ai mentionné à diverses reprises, une meilleure couverture de la région du Pacifique par les médias canadiens serait également un grand pas en avant. Jusqu'à maintenant, le Canada n'a des correspondants à plein temps qu'à Tokyo et, plus récemment, à Pékin et Tokyo. Cette dernière initiative m'a d'ailleurs grandement réjoui.

Dans cette perspective, la Conférence peut réellement servir à montrer tout l'appui que nos hommes d'affaires et d'autres secteurs de notre population accordent à l'élargissement de l'assise de nos relations avec la région du Pacifique....

(9) 210
4226

S/C